



• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

# CR 6<sup>ème</sup> conférence des maires

PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras

**Date** : le 4 décembre 2019, 17h00 – 19h15

**Lieu** : Salle du Foyer Culturel - L'Argentière-la Bessée

**Personnes présentes** :

72 personnes présentes (21 maires présents + 51 acteurs du territoire)

**Excusés** :

- Anne-Marie FORGEOUX (Conseillère Régionale)
- Gilles PERLI (Maire de La Salle Les Alpes)
- Francis MARTIN (Maire de Molines en Queyras)
- Jean Louis BERARD (Maire de Saint Clément sur Durance)
- Marcel CANNAT (Maire de Réotier, qui était représenté)
- Valérie GARCIN EYMEOUD (Conseillère départementale)

## INTRODUCTION

**Accueil du maire de l'Argentière : Patrick Vigne**

**Introduction par le Président du PETR, Monsieur Pierre LEROY** qui souhaite souligner l'implication de la Sous-Préfecture de Briançon, mais également les opérateurs de l'état ADEME DREAL CERMA et la DDT, à travers le Contrat de Transition Ecologique et Solidaire, qui illustre le travail collaboratif que l'Etat entend mener avec le territoire. Il remercie les élus de leur intérêt, ainsi que les citoyens qui ont fait le choix d'accompagner le PETR dans cette aventure. Faire ensemble, se réunir : c'est un challenge ! Le PETR est un territoire de projets, il est au service des 36 communes qui le composent.

**Rappel de l'ordre du jour** :

1. Mise en œuvre du CTES et des missions du PETR à travers les orientations du contrat :

- Point par orientation sur les projets en cours, et présentation des projets à intégrer
- Focus LEADER
- Concertation citoyenne et club climat
- Charte d'engagement CTES : signature de la vague 2

2. Temps d'échanges & perspectives 2020

**Présentation du Bureau et des élus référents :**

**Elus référents du PETR Briançonnais Ecrins Guillestrois Queyras**

Pierre LEROY,  
Président

Gérard FROMM,  
1er Vice-Président

Max BREMOND,  
2ème Vice-Président

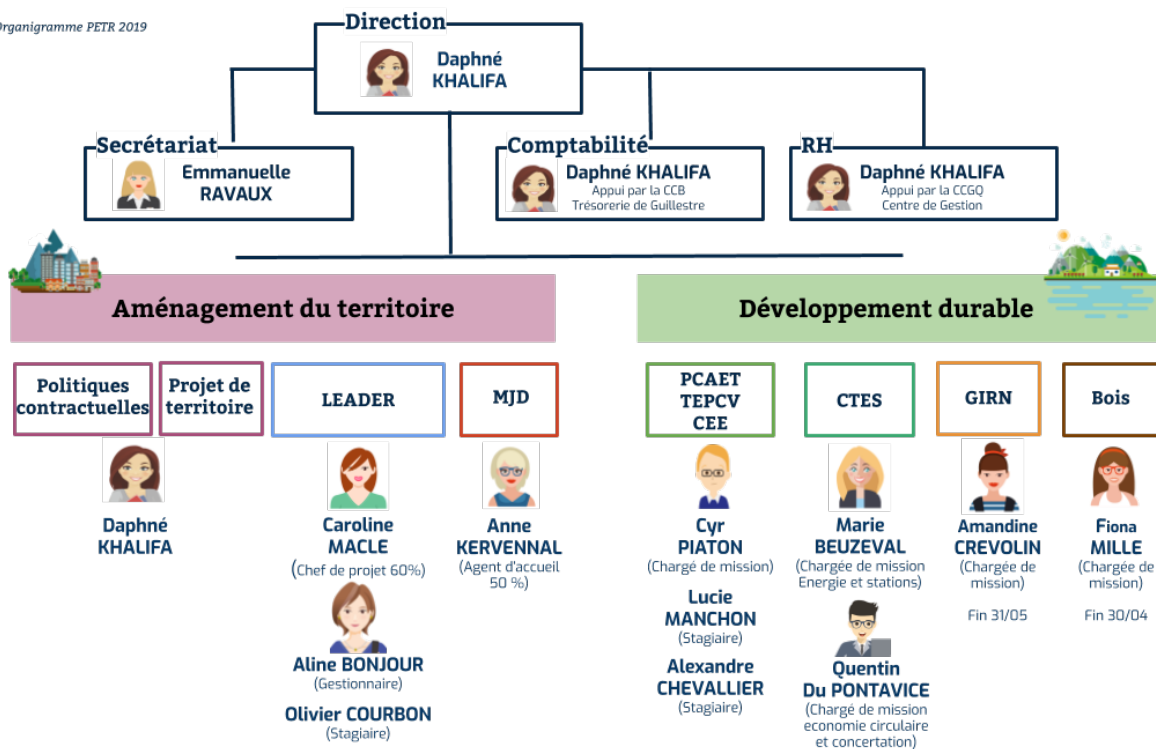
Christian LAURENS,  
3ème Vice-Président



Gérard GUIMBERT, Cyrille DRUJON D'ASTROS, Thierry BOUCHIÉ

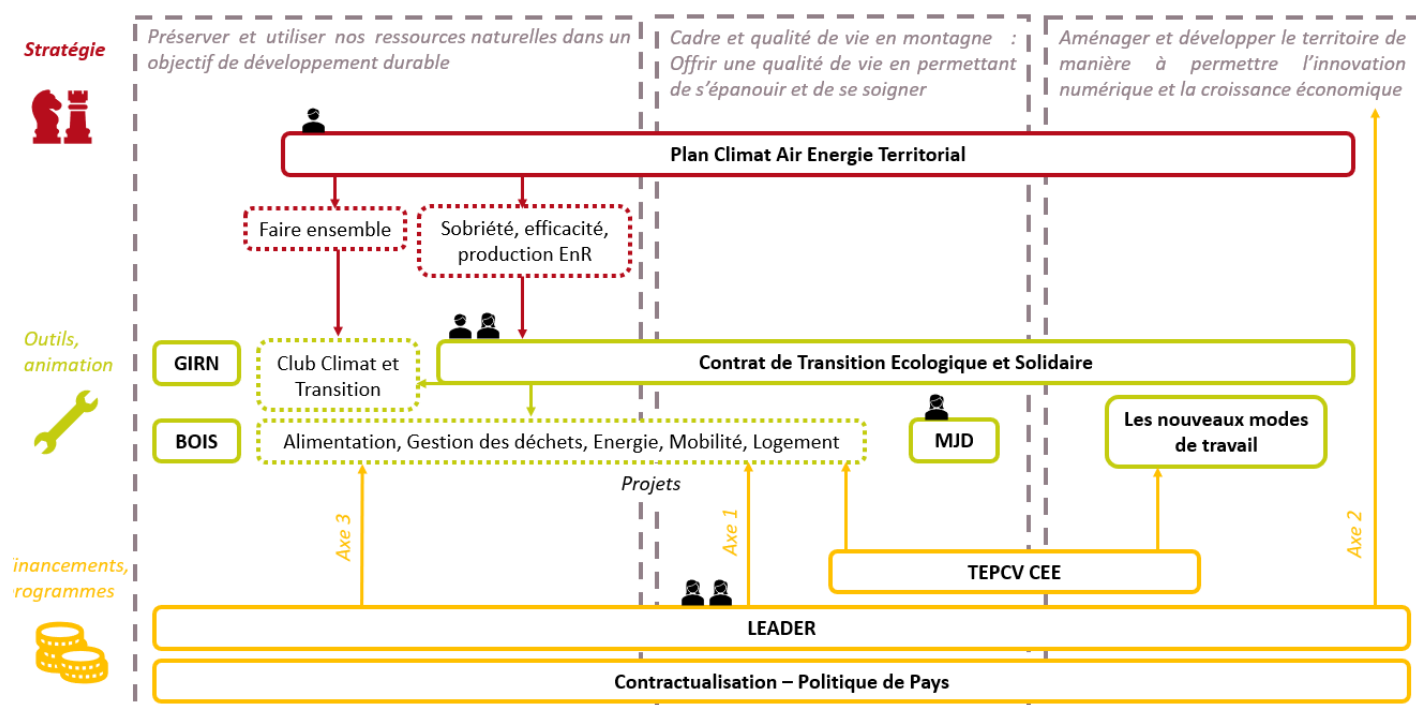
**Présentation des missions et de l'équipe du PETR :**

Organigramme PETR 2019



- Concernant la Maison de la Justice et du Droit (MJD), une discussion est en cours pour envisager une mutualisation de ce service avec la Maison France Services. La MJD a été créée suite au désengagement de l'Etat, les 3 communautés de communes du territoire se sont associées pour faire perdurer ce service public.
- Mission GIRN ; fin de la mission mai 2019.
- Mission Bois : Les communautés de communes ont entre les mains la Charte Forestière, fin de la mission avril 2019.

## Projet de Territoire :



**Parole à Madame la Préfète** qui souhaite dire tout le plaisir qu'elle a à être là ce soir. Il y a un an a eu lieu le lancement d'un des premiers Contrats de Transition Ecologique et Solidaire. Un an plus tard, c'est l'occasion de mettre en avant ce qui a marché, mais aussi les difficultés qui ont pu être rencontrées, pour que les représentants de l'Etat puissent voir quel appui ils peuvent apporter au territoire. Elle précise que la démarche lancée dans ce territoire particulièrement dynamique était pertinente.

Madame la Préfète souligne tout particulièrement l'importance pour elle de rencontrer les acteurs du terrain chez eux. Il est impossible d'être dans 36 communes en même temps, et peu d'occasions permettent de rencontrer tous les acteurs simultanément.

Présentation de Florence BARTHELEMY, nouvelle directrice départementale adjointe de la DDT.

# MISE EN ŒUVRE DU CTES ET DES MISSIONS DU PETR A TRAVERS LES ORIENTATIONS DU CONTRAT

## 1. Point par orientation sur les projets en cours et à intégrer avec présentation de projets

### Rappel des orientations du Contrat de Transition Ecologique et Solidaire (CTES) :

- ORIENTATION TRANSVERSALE 0 : pour une mise en œuvre dynamique et collaborative du contrat à l'échelle du territoire, animer la dynamique de coopération pour une transition écologique
- ORIENTATION N°1 : Pour une alimentation saine et durable : faire du territoire un territoire exemplaire en matière d'autonomie alimentaire
- ORIENTATION N°2 : Faire du territoire un territoire exemplaire en matière d'économie circulaire et de gestion des déchets
- ORIENTATION N°3 : Faire du territoire un territoire exemplaire et d'innovation en matière de sobriété d'Énergie, production et stockage d'énergies renouvelables
- ORIENTATION N°4 : Promouvoir de nouvelles mobilités plus sobres en émissions de GES en milieu montagnard
- ORIENTATION N°5 : Promouvoir la rénovation du bâti, des logements et du parc résidentiel de loisirs

Présentation des partenaires du CTES : ADEME, Banque des Territoires/Caisse des Dépôts et Consignations, CEREMA, DDT, DREAL, Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, Département des Hautes-Alpes.

Rappel d'un certain nombre d'éléments dans le CTES, dispositif pilote :

- Il ne s'agit pas d'une démarche construite par l'Etat et imposée aux territoires. L'idée de ce contrat est de partir des besoins des territoires, des enjeux, pour aboutir à un contrat qui contienne les axes qui permettent de répondre à ces enjeux. Ce n'est donc pas une démarche descendante.
- Ce contrat doit associer tous les acteurs, y compris les citoyens et les entreprises, pas seulement les administrations et les élus.
- Volonté du gouvernement de mettre à disposition des projets les services de l'Etat.

## Orientation 0 : animation territoriale

---

*« La transition écologique sera nécessairement démocratique. Les collectivités et l'Etat doivent donner les moyens aux citoyens de changer de pratiques. La concertation nécessite de l'animation territoriale, et nous assistons aujourd'hui à la disparition des aides de fonctionnement. » Pierre Leroy, Président du PETR*

---

- 2,5 ETP dédiés au CTES au sein du PETR. Postes financés par des fonds ADEME / FNADT. Les orientations 1,2 et 3 sont celles dont s'occupe le PETR.
- 1 ETP au Département pour gérer les orientations 4 et 5.
- Continuité de la mission Transition écologique-focus station, financement FNADT (juillet 2020-dec 2021)
- La mission Energie s'arrête au 31 décembre 2019. Aucun poste ne peut être mis en place au PETR sans engagement écrit des partenaires. A ce jour l'ADEME n'a pas encore validé la demande faite sur 36 mois pour la continuité de ce poste. Le PETR espère pouvoir le remettre en place au mois d'Avril. L'Energie est une des priorités du territoire.

## Orientation 1 : Autonomie alimentaire

---

### 1.1.1– 1.1.5 : Pôle d'économie circulaire.

Suite à la signature du CTES, la Banque des Territoires a financé à 100% une étude dite "flash" sur la création d'un "Pôle Economie Circulaire" entre Villard Saint Pancrace et Briançon. Il s'agissait de faire un premier tour des acteurs potentiellement intéressés, des activités à mener, des lieux d'implantation, des flux concernés. Pour résumer brièvement le projet : les biodéchets de la restauration collective de Briançon seront acheminés (en partie à cheval) vers un lieu de production maraichère à Villard Saint Pancrace dans lequel travailleront une dizaine de salariés en réinsertion professionnelle ; et cette production fournira la restauration collective du Briançonnais. Un travail de transformation alimentaire est envisagé (conserverie, légumerie). A ce jour, la CCB est en train de se positionner comme porteur principal du projet ; à ce titre elle financerait une partie de l'étude de faisabilité technico-économique en 2020.

L'objectif si ce projet fonctionne est de pouvoir le dupliquer sur d'autres territoires.

### 1.2 Vergers municipaux

La commune de Puy Saint André est en cours d'opération "bien sans maître" avec la SAFER. Il s'agit d'identifier les parcelles sans propriétaire et de les intégrer à la propriété communale. Une fois cette opération aboutie, la commune souhaite mettre des parcelles à disposition des habitants pour réaliser un verger municipal géré par les habitants. La commune proposera également des formations à la greffe, à la taille des arbres, ainsi que des ateliers de sensibilisation sur la biodiversité, la transformation en jus, coulis, compote, confiture...Le but de ce projet est de réintégrer la notion de "communs" dans l'imaginaire collectif.

1.7 PAT : La Terre à mon assiette - réalisation d'un court métrage sur l'alimentation par les élèves (LEADER)  
[Xavier Bletterie]

Les objectifs principaux du Projet Alimentaire Territorial (PAT) sont de relancer l'économie alimentaire pour dynamiser notre territoire et améliorer les performances sociales, économiques, environnementales et culturelles de notre système alimentaire. Ce projet coconstruit avec le CoDES 05 (Comité Départemental d'Education pour la Santé des Hautes-Alpes), l'association Environnement & Solidarité (labellisée CPIE Haute-Durance, centre permanent d'initiatives pour l'environnement), l'association REC (Réalisation, Evénement, Création), le PNRQ (Parc naturel régional du Queyras) et le PETR (Pôle d'équilibre territorial et rural) vise les objectifs suivants :



- Favoriser l'appropriation par les élèves des problématiques agricoles et alimentaires
- Diffuser l'œuvre des enfants pour toucher un large public et progresser dans le changement de pratiques
- Valoriser l'alimentation de qualité et l'agriculture locale
- Valoriser les métiers de la production agricole et de la restauration collective
- Accompagner la création de lien entre les acteurs de la restauration hors domicile du territoire pour décloisonner et faciliter l'instauration de circuits courts.

Concrètement cela consiste à :

- Rendre les enfants acteurs dans leur environnement, leur donner la parole, les impliquer
- Leur permettre de prendre conscience de la provenance des aliments, de toutes les étapes du système alimentaire en échangeant avec les acteurs locaux
- Etablir des liens avec les autres écoles à travers un site internet et leurs différentes réalisations autour du projet
- Réaliser une œuvre collective sous forme d'un *film d'animation* pour raconter une histoire liée aux témoignages et aux expériences initiées lors de ce projet
- Relater chaque initiative à travers un film pour témoigner des rencontres et des initiatives sur leur territoire.

*Remarque* : suite à l'appel à projet lancé, 15 propositions ont émané du territoire. Bien que nous soyons limités à 5 écoles en raison du financement dédié, cela met en lumière une forte attente de la part des écoles du territoire.

## **Orientation 2 : Déchets**

- 2.1 Etude préliminaire plateforme co-compostage (concerne 4 communautés de communes, travail avec l'Embrunais)
- 2.2 Plateforme de tri déchets pro Alp'services
- 2.3 Valorisation de déchets COVADEX
- 2.4 Expérimentation filière réemploi des matériaux et reste de chantier CPIE
- 2.5 Couches lavables CCB

## 2.6 Des petits coins de transition – Gens des Hauts [Benoit Pironneau et Sylvain Maisonneuve]

Le projet se propose d'organiser des boucles vertueuses (économie circulaire) en faisant se rencontrer l'installation et l'exploitation irréprochable de toilettes sèches et la gestion maîtrisée de biodéchets. Le projet se décline en quatre parties :



- Fabrication et installation de toilettes sèches fixes et mobiles, avec service irréprochable de gestion des résidus
- Réalisation des tests de collecte séparée de biodéchets
- Traitement et valorisation des biodéchets et des résidus de toilettes sèches dans le respect des normes sanitaires locales (SPANC) et internationales (OMS)
- Parcours Transition(s)

### **Orientation 3 : Energie**

---

#### Retour sur la mission Energie :

- Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) : obligatoire pour les EPCI de plus de 20 000 habitants, le PCAET a été mené à l'échelle du PETR, la CCB étant seule obligée du territoire.
- TEPCV : Un programme d'actions de 2 500 000 € ; Une subvention de l'Etat de 2 000 000 €
- Programme CEE : 1 300 000 euros

#### Projets déjà inscrits :

- 3.1 Production et stockage - CDA
- 3.2 Recherche et développement Ardoise photovoltaïque - Next financial
- 3.3 Développement ENR refuge de montagne -Préfecture 05
- 3.4 Projet de gestion et d'utilisation des eaux pluviales d'une commune avant rejet au milieu naturel – commune de Briançon
- 3.5 Etude potentiel éolien du col du Prorel - SEVE
- 3.6 Construction d'une ombrière solaire - Commune de Risoul
- 3.7 Aménagement multi-usages d'une microcentrale hydroélectrique, d'un réseau d'aspersion et de serres agricoles - SAS ou SPLA associant commune Villard St Pancrace, ASA canaux du Villar, EDSB

#### 3.8 Défi des familles à énergie et mobilité positives – CPIE Environnement et Solidarité [Miren Kerbrat]



Le projet consiste à accompagner une trentaine de familles (soit une centaine de personnes) des communautés de communes du PETR pour les aider à réduire et rationaliser leurs consommations de chauffage, d'eau et d'électricité liées à leurs logements pendant une saison de chauffe et leurs consommations énergétiques liées à leurs déplacements l'été. Le tout dans une optique de changements de comportements durable et vertueux.

L'objectif est de mobiliser au moins 30 familles sur l'ensemble du PETR. Ces familles formeront au moins 3 groupes, peut-être 5. Chaque groupe sera en lien avec son environnement immédiat, Environnement et Solidarité les accompagnera en leur donnant les bons outils (ex : conseil individuel).

N'hésitez pas à partager cette idée et à faire connaître ce défi dans vos communes !

## Orientation 4 : Mobilité et Orientation 5 : Logement

---

Ce sont des axes qui ont été définis comme prioritaires dans le diagnostic du Plan Climat Air Energie Territorial.

Parole à Marc VIOSSAT, Vice-président du département des Hautes-Alpes, en charge des ressources naturelles, de l'énergie, du climat et des déchets



« Le Département, au-delà de ses compétences classiques, mène un certain nombre d'actions volontaristes. Il est organisateur, animateur, et également soutien (financier/technique).

Concernant la Mobilité, notre compétence n'est pas directe (la compétence étant passée à la Région), mais nous avons pu recruter 1 ETP grâce à l'ADEME, le Département et l'Etat. Il s'agit d'une mission à l'échelle départementale dont les actions ciblées sont les suivantes :

- Communication et offre de transport : *Créer une instance de gouvernance des acteurs mobilité/valoriser les territoires*
- Les nouvelles mobilités : *Développement d'alternatives à la voiture solo/électromobilité*
- Les publics à accompagner : *Plan de mobilité interentreprise/plan de mobilité rural*

Concernant le Logement, à travers de multiples projets le Département offre son soutien aux collectivités, notamment un soutien technique via son outil IT05<sup>1</sup>.

Les besoins du territoire en termes de logement sont importants. Madame la Préfète dit souvent que les coûts énergétiques sont de l'ordre de 2 500€/an sur le département, contre 1 500€/an pour la moyenne nationale.

40 000 logements sur le département sont des passoires énergétiques. Notre action a été à la fois de développer des PIG, et des outils opérationnels pour accompagner les propriétaires et les locataires.

De plus, le Département met en place un guichet unique pour la rénovation énergétique des logements, c'est-à-dire un numéro d'appel unique (qui permettra d'avoir des renseignements), une plateforme unique (qui permettra de regrouper les acteurs) ; Il s'agira également d'assurer des permanences sur l'ensemble du territoire. L'information doit pouvoir se faire également sur le Queyras, le Briançonnais et les Ecrins, afin de faciliter l'action des porteurs de projets. »

Pierre Leroy, Président du PETR :

- Concernant la mobilité, le PETR est à l'écoute. Les projets dont nous avons écho sont relayés vers le Conseil Départemental.
- Concernant le Logement, nos préoccupations vont aux passoires énergétiques. On aurait trouvé le porteur qui nous permettrait de travailler avec la Caisse des Dépôts et Consignations sur le logement, grâce au système d'*Intracting*<sup>2</sup>. Les choses vont évoluer dans les prochains mois.

Pour plus de détails concernant les projets du Contrat de Transition Ecologique et Solidaire, vous les retrouverez sur les liens ci-dessous :

[http://www.paysgrandbrianconnais.fr/fileadmin/user\\_files/Energie/CTE/CTES\\_signe.pdf](http://www.paysgrandbrianconnais.fr/fileadmin/user_files/Energie/CTE/CTES_signe.pdf)

[http://www.paysgrandbrianconnais.fr/fileadmin/user\\_files/Energie/CTE/Annexes\\_CTES\\_BRIANCON\\_25\\_avril.pdf](http://www.paysgrandbrianconnais.fr/fileadmin/user_files/Energie/CTE/Annexes_CTES_BRIANCON_25_avril.pdf)

---

<sup>1</sup> <https://www.hautes-alpes.fr/5100-ingenierie-territoriale-it05-.htm>

<sup>2</sup> <https://www.cerema.fr/fr/actualites/intracting-demarche-financer-renovation-energetique>



## 2. Focus LEADER

Martine ALYRE Présidente du GAL prend la parole.

Le programme LEADER c'est :

- 1,125 M€ de Fonds Européen pour le Développement Rural (FEADER) alloués au GAL Pays du Grand Briançonnais
- 17 projets soutenus à ce jour
- 732 000€ de subvention publique pour le développement du territoire au travers de projets innovants
- Une particularité : le financement des frais de fonctionnement

Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site internet :

<http://www.paysgrandbrianconnais.fr/fr/leader/quest-ce-que-leader.html>

Intervention de la Chambre du Commerce et de l'Industrie : Transmission de reprise des entreprises [J. JARNIAC]

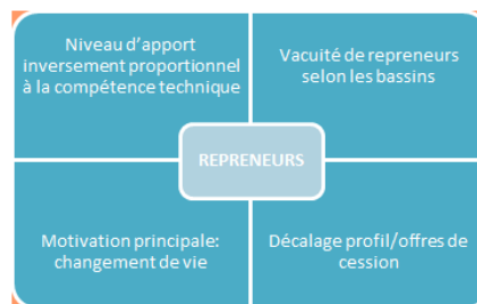
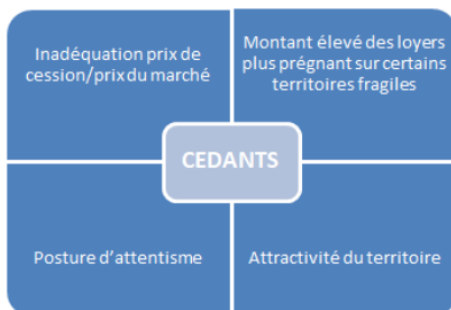
Il s'agit d'une opération menée en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, avec le soutien du groupement local Grand Briançonnais.



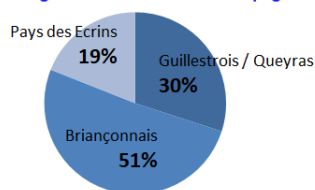
En quelques chiffres :

- Volume de 800 ressortissants potentiellement concernés par l'opération
- 90% de financement

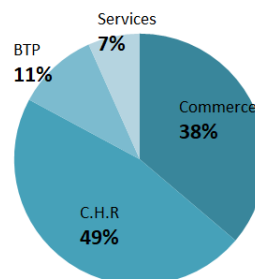
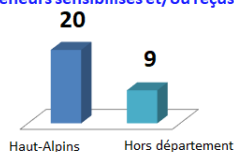
Objectif de l'action : Prospector les entreprises /Elaborer un diagnostic /Elaborer un plan d'action / Informer sur la transmission / Ateliers thématiques / Sensibiliser / Promouvoir le territoire / Attirer les repreneurs



152 Dirigeants rencontrés et accompagnés



29 repreneurs sensibilisés et/ou reçus



Intervention de la Chambre d'Agriculture : Programme de Transmission [Lucie TIOLLIER, Conseillère chargée de territoire, chargée de mission développement durable]



Objectif de l'action : Faciliter la transmission et l'installation des agriculteurs sur le PETR du Briançonnais, des Ecrins et du Guillestrois Queyras.

Un constat en quelques chiffres :

- Au niveau national, 3 départs pour une installation
- 38% > 55 ans -> 50% ne connaissent pas de repreneurs

Anticiper, Sensibiliser, Accompagner : Ancrer les projets personnels dans le contexte territorial

Proposition : créer ensemble des groupes de discussion pour travailler sur la **transmission**. Mobilisation d'agriculteurs de plus de 55 ans sur 2 journées, pour savoir quelles sont les attentes, et mise en place d'actions en lien.

### 3. Concertation citoyenne

Le 2 avril dernier, le territoire profitait de la venue de Cyril DION pour organiser dans ses 36 communes une soirée débat sur la Transition Ecologique. Ce sont plus de 700 personnes qui ont été mobilisées, sans compter les retransmissions de la chaine locale Dicitv. C'était l'occasion pour le PETR de présenter pour la première fois le CTES, et d'embarquer les citoyens dans cette dynamique. Dans certains villages, des groupements de citoyens se sont formés à ce moment-là.

Des collectifs citoyens se sont formés ces dernières années, à commencer par l'association Guillestrois en Transition, suivi d'un deuxième groupe dans le Pays des Ecrins, et bientôt d'un troisième en train de naître dans le Briançonnais. L'objectif est de réfléchir ensemble.

Présentation du Club Climat.

- Une quarantaine de citoyens ayant participé à 6 Clubs Climat et Transition en 2019
- Le public touché : lycéen, chef d'entreprise, chef d'établissement, professeur, bénévole d'association, élu, technicien de collectivité, salarié, collectif transition
- Fonctionnement : des groupes de travail thématiques selon les volontés de chacun (groupe « tiers lieu », groupe « alimentation », groupe « jeunesse en transition », groupe « station en transition ») animation par les citoyens avec soutien du chargé de mission du PETR
- Outils de communication : une plateforme de discussions en ligne, une liste de diffusion mail

## 4. Signature de la Charte d'engagement

Mireille BENEDETTI  
Présidente de l'ARPE-ARB



Jean-Paul COULOMB  
Administrateur LPO PACA



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ  
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Miren KERBRAT  
Administratrice de l'ADSCB



Luc HERRY  
Président d'Ener'Guil



Benoit PIRONNEAU  
Représentant des Gens des Hauts



Guillaume DEJY  
Représentant Guillestrois en Transition

Eric LIONS  
Président de la Chambre  
d'Agriculture Hautes-Alpes



Albert MOULLET  
Président du SyME05



Malie VIGNON  
Représentante Association  
COSMOS

**Rappel :** la charte est évolutive, il y aura donc d'autres occasions pour les partenaires qui le souhaitent de venir la signer.

**ARPE-ARB :** Ouverture de l'ARPE aux intercos ; démarche d'éco développement, c'est-à-dire un développement qui s'appuie sur les ressources/acteurs du territoire. L'ARPE-ARB est une agence de projets. Ex : Production d'un guide achat des denrées alimentaires pour les collectivités.

**LPO PACA :** La rénovation thermique des bâtiments peut poser problème aux oiseaux. Certaines espèces sont en déclin, à l'instar des hirondelles, et pâtissent des rénovations thermiques. L'objectif de la LPO est ici d'effectuer des recensements de ces zones de nidification, afin de pouvoir donner des conseils aux architectes, aux artisans, et aux communes.

**ADSCB :** Objectif : aider les associations, former les bénévoles/salariés à la gestion, et au développement d'un projet. La signature de cette charte correspond à une dynamique de transition, et permet de faire rentrer les citoyens dans ce CTES.

**Ener'Guil :** Création d'Ener'Guil en juin 2015 à l'initiative de citoyens et d'élus. Il s'agit d'une coopérative citoyenne, et d'une vingtaine de sites photovoltaïques dans le Guillestrois Queyras. Un travail est également mené sur les économies d'énergie, ainsi qu'une réflexion sur l'hydrogène.

**SyME05** : Le SyME05 souhaite engager des projets avec les autres acteurs du territoire, la signature de cette charte concrétise leur envie de faire ensemble.

**Guillestrois en Transition** : Depuis un an et demi les membres de l'association se rassemblent (citoyens/ entrepreneurs/associations), tous ceux qui souhaitent venir échanger, débattre. Des « cafés transition » sont organisés sur des thèmes multiples comme l'alimentation, ou encore la Transition Ecologique. Il s'agit de préoccupations véritables pour les citoyens, et ces sujets s'accompagnent d'attentes concrètes. La signature de cette charte doit mener à une action concrète, il faut aller plus loin : les collectivités et les structures publiques doivent mettre en place des outils concrets pour écouter/débattre, et faire remonter les attentes de la population.

**Chambre d'Agriculture** : Quel lien plus étroit peut-il y avoir entre le territoire et ce que mangent ses habitants ? Seuls les agriculteurs peuvent faire ce lien-là. La Transmission est un enjeu énorme qui est accompagné grâce à des moyens importants. La Chambre d'Agriculture souhaite aider le territoire à mettre en place une agriculture durable (Déjà 30% des agriculteurs de la surface de ce territoire sont en agriculture bio !).

## TEMPS D'ÉCHANGE

Des échanges ont eu lieu sur les thématiques de la mobilité, de l'agriculture, et de l'énergie.



**Général** : Le nord du département compte de nombreuses pépites, le CTES permet de les valoriser, d'apporter de la fierté il s'agit d'une reconnaissance. Beaucoup de choses restent à construire, il faut être patient.



**Mobilité / Agriculture** : Aujourd'hui, peu de pistes cyclables existent sur le département, les choses avancent lentement. Le Département est intéressé par l'itinéraire Avignon - Briançon, sur lequel il s'est attaché à travailler avec l'association Mobil'Idée, pour rassembler tous les acteurs et pouvoirs, en fonction des financements/projets.



**Agriculture** : Des initiatives intéressantes sont passées depuis une quinzaine d'années, qui vont dans le sens de la transformation locale. Ex : émergence de plusieurs fromageries, alimentées par des producteurs de lait locaux. Le nombre de producteurs diminue malgré l'industrie qui émerge.

Importance de valoriser les petites productions, mettre en adéquation l'offre et la demande, de reconnaître les initiatives positives du territoire.

Les installations agricoles évoluent, puisqu'aujourd'hui 50% d'entre elles s'installent en bio, et 75% pour avoir des circuits courts. La demande des consommateurs évolue, les agriculteurs vont dans le sens des consommateurs.



**Energie** : Les chaufferies collectives. : Le parcours du bois est problématique, il vient de loin pour arriver aux chaufferies. De l'argent public a déjà été mobilisé notamment à travers la mission Bois, cela ne dépend pas que des collectivités.

Projet de « Boucle alimentaire » (projet 1.1 du CTES) : concernant la production à l'intérieur des serres il faut de l'eau. Les techniques d'arrosage en place datent de plusieurs siècles. De nombreux freins empêchent la modernisation des canaux. Le torrent des Ayes pourrait bénéficier d'un déclassement partiel, sur la portion qui est déjà utilisée, et qui a déjà fait l'objet d'études. Le sujet est complexe, il est nécessaire que les partenaires collaborent sur ce point pour trouver une solution ensemble.

## CONCLUSION

Pierre Leroy, Président du PETR, conclut que la Transition Ecologique ne pourra être menée qu'ensemble, c'est pourquoi il est important de fédérer les acteurs du territoire. Les citoyens ont des attentes concernant le Contrat de Transition Ecologique et Solidaire, et si l'Etat n'était pas en capacité d'y répondre, cela pourrait générer de la frustration. Le CTES est en équilibre instable, c'est un dispositif expérimental, c'est pourquoi les porteurs de projet doivent faire preuve de patience.

Remerciements au personnel.

Madame la Préfète conclut en deux temps :

- Réponse sur les thèmes abordés : sur la partie soutien au PETR dans son rôle d'animation, peu de chose à ajouter. Il est vrai que le PETR est bien accompagné, soutenu certainement plus que d'autres structures porteuses d'un CTES ; la préfecture appellera demain le directeur régional de l'ADEME concernant le financement du poste Energie. Concernant l'autonomie alimentaire, les acteurs du territoire peuvent être félicités (La restauration scolaire sur le Briançonnais est exemplaire, et le projet de boucle alimentaire extrêmement intéressant). La préfecture va se pencher sur l'équipement du torrent des Ayes. Ce travail très fin n'a peut-être pas été mené à son terme, il va nous falloir examiner une autre porte (Voir avec F.BARTHELEMY de la DDT). Les signes officiels de qualité permettent de valoriser les petites productions, et la valeur revient davantage aux producteurs.  
Chaufferies bois : Toute une démarche est mise en place au niveau départemental (projet Bois + 05), une belle dynamique est en place sur le département, notamment à travers le financement d'un certain nombre de dessertes forestières. Il faut continuer à avancer sur ce sujet-là.  
Concernant la Mobilité, il y a un certain nombre d'outils qu'il faudra regarder de près. Des opportunités sont à saisir dans le cadre des futurs CPER.  
Le Logement : la rénovation énergétique est un véritable enjeu dans ce département. D'où la création du guichet unique en émergence. Pour rappel, l'INSEE affirme qu'un tiers des ménages sont en précarité énergétique dans les Hautes-Alpes.
- CTES : La démarche avance, il y a 9 signataires de plus aujourd'hui pour la charte d'engagement du Contrat de Transition Ecologique et Solidaire. Remerciements à l'équipe du PETR pour son travail, ainsi qu'à tous les acteurs dans la salle, entreprises, associations, citoyens, et maires : la Transition Ecologique se joue au plan international et national, mais c'est bien dans les territoires et dans les communes que la Transition Ecologique se fait. L'Etat apporte un cadre, mais c'est aux communes qu'il revient de faire. C'est d'ailleurs là que les initiatives les plus innovantes sont prises.

Fin de la conférence des maires : 19h15